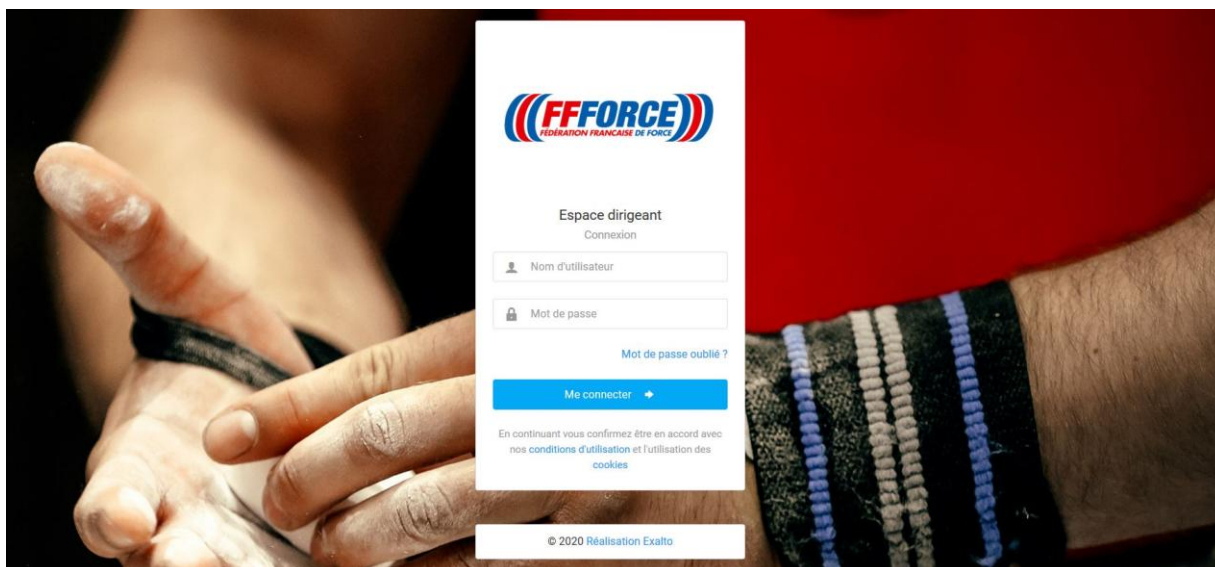


## Vous êtes une association ou une structure privée et souhaitez vous ré-affilier sur la saison 2020/2021

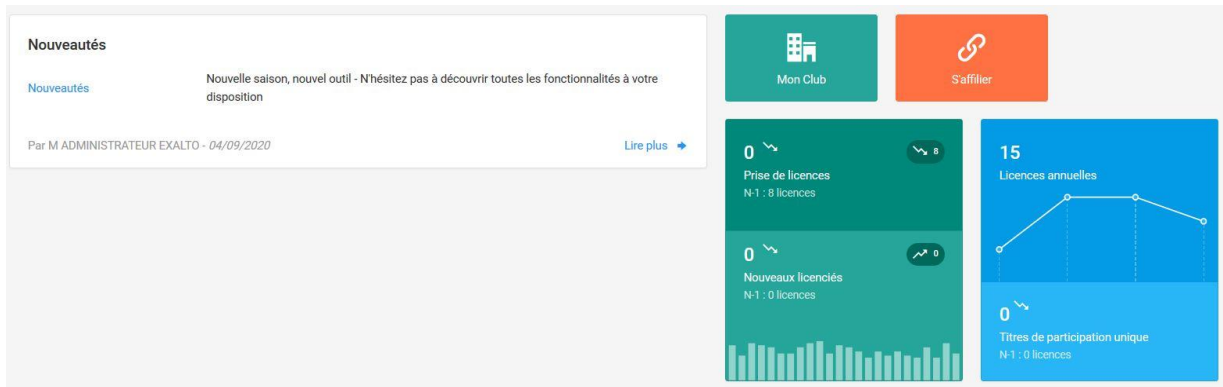
Vous allez utiliser un nouvel outil extranet ! Voici les différentes étapes :

- 1) Rendez-vous sur notre site internet [www.ffforce.fr](http://www.ffforce.fr)
- 2) Cliquez sur la rubrique « [S’Affilier](#) »
- 3) Lisez attentivement les informations de cette page ; téléchargez et complétez le [mandat de prélèvement SEPA pré-rempli](#) (il faudra à nouveau le joindre lors de la ré-affiliation)
- 4) Veillez en amont à connaître le nom de naissance et lieu de naissance des encadrants et instances dirigeantes de votre structure, salariés comme bénévoles, pour les contrôles d’honorabilité imposés par le Ministère chargé des Sports concernant la protection sexuelle des mineur(e)s. Attention, tout manquement pourrait entraîner une sanction pénale
- 5) Si le Bureau Exécutif a changé, préparez le PV d’Assemblée Générale si cela concerne un changement de Secrétaire Général ou de Trésorier ; préparez la déclaration à la Préfecture si cela concerne un changement de Président
- 6) Vous pouvez maintenant ré-affilier votre club : <https://extranet.ffforce.org/>



- Dans « Nom d'utilisateur », entrez le code adhérent du Président ou dirigeant puis cliquez sur « Mot de passe oublié ? » (il faut créer un nouveau mot de passe pour pouvoir vous connecter)
- Complétez les champs requis : code adhérent du Président / Nom du Président / Prénom du Président / Date de naissance du Président ; puis validez
- Consultez la boîte mail associée et suivez la procédure afin de réinitialiser le mot de passe

- 7) Connectez-vous à l'espace dirigeant et ré-affiliez votre club en cliquant sur le bouton orange « S'Affilier »



- 8) Validez les étapes et effectuez les modifications si nécessaire. Joignez la nouvelle autorisation de prélèvement.
- 9) Prenez une licence compétition ou loisirs pour chaque membre du Bureau Exécutif et choisissez une discipline. Pour le certificat médical, veillez à indiquer une date de moins de 365 jours (vous n'êtes pas obligé de joindre ce document, vous pouvez le conserver au sein de la structure)
- 10) Déclaration d'honorabilité : complétez tous les champs demandés et veillez à déclarer soigneusement ces informations.
- 11) Une fois toutes les étapes validées : s'il n'y a pas eu de changement, la ré-affiliation est effective immédiatement. S'il y a eu quelconque changement, patientez le temps que le secrétariat de la fédération valide ces modifications.
- 12) Vous pouvez maintenant saisir vos licences

